

# DES ROUTES PLUS SÛRES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES EN TUNISIE



Le projet s'appuie sur l'expérience acquise par l'association dans la promotion des zones scolaires sécurisées, ayant contribué à la révision du décret 151/2000. Depuis juin 2023, ce décret impose des limites de vitesse de 30 km/h autour des zones scolaires. Cette initiative a déjà permis des progrès significatifs dans la réduction des accidents et des blessures, en particulier parmi les écoliers dans des zones à haut risque de Tunis dans le cadre du « Botnar Child Road Safety Challenge ».

Malgré ces avancées, la Tunisie fait face à des défis persistants : en 2023, les accidents de la route ont coûté la vie à 84 enfants de moins de 14 ans, dont 50 % étaient des piétons. Cela souligne l'urgence de mettre en œuvre le décret amendé, de renforcer l'application des lois et de promouvoir des systèmes de mobilité favorisant la marche, le vélo et les transports publics.

L'Association s'engage à intégrer ces mesures de sécurité dans les politiques nationales d'urbanisme, à tirer parti des collaborations avec les autorités locales et à appliquer les leçons apprises pour étendre l'initiative à de nouvelles zones. Grâce à une approche systémique et basée sur des preuves, le projet vise à assurer la sécurité des enfants tout en favorisant le soutien communautaire et des options de mobilité durable.

## PARTENAIRES

**Organismes gouvernementaux :** Ministères de l'intérieur, de l'équipement, du transport, de l'éducation et de la santé.

**Autorités locales :** Gouvernorat de Tunis, Police de la circulation, et Observatoire national de la sécurité routière.

## AVEC SUPPORT DE:

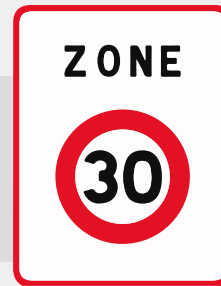
FIA FOUNDATION



# LES OBJECTIFS

## OBJECTIF 1

Implémentation des zones 30 km/h Dans les alentours des établissements scolaires.



## OBJECTIF 2

Augmentation du respect des limitations de vitesse Dans les zones scolaires



## OBJECTIF 3

Renforcement de capacités et formation



## OBJECTIF 4

Intégration des zones scolaires sécurisées dans les politiques d'aménagement urbain





## ACTIVITÉS CLÉS

- Engagement des parties prenantes :
- Organiser des ateliers avec les leaders communautaires, parents, enseignants et associations locales.
- Promouvoir la participation citoyenne pour surveiller et faire respecter les zones 30 km/h.

## PLAIDOYER POLITIQUE

- Élaborer un guide complet pour la mise en œuvre des zones 30 km/h, en conformité avec les cadres de l'Initiative pour la Santé des Enfants (CHI).
- Former les décideurs politiques et leaders sur les meilleures pratiques en matière d'application des lois.
- Plaider pour l'inclusion de ces zones dans les budgets municipaux et la réplique des modèles réussis à l'échelle nationale.

## RÉSULTATS

- Guide complet pour la mise en œuvre des zones 30 km/h.
- Évaluation d'au moins 10 écoles selon la méthodologie SR4S.
- Cartographie et délimitation des zones scolaires 30 km/h.
- Adoption par le gouvernement de politiques améliorées pour les zones scolaires.

